UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 17 décembre 2024

Délibération n° 113 - 2024 relative au renouvellement des membres du conseil de gestion de la fondation pour le collège « Représentants de l'établissement »

Vu l'article 6 des statuts de la fondation,
Vu la proposition du président de l'URCA

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve le renouvellement des membres du conseil de gestion du collège « des Représentants de l'établissement » comme suit pour une durée d'1 an :

Un représentant des usagers :
- M. Anaël BEUTIN

Un représentant des personnels BIATSS :
- M. Emmanuel BONNET

4 représentants des enseignants et enseignants-chercheurs :
- M. Richard LE NAOUR
- Mme Dominique ROUX
- M. Cédric JACQUARD
- Mme Maud ROTGER-LANGUEREAU

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	32	Contre	0	Abstentions	0

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Pour le président et par délégation,

le 18/12/2024

La vice-présidente du conseil d'administration
Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Néant
Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 19 Décembre 2024

Document mis en ligne le : 19 Décembre 2024